



ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS :

- Maîtriser les bases techniques et concrètes de la fonction RH
- Acquérir une vision globale et cohérente des processus RH
- Renforcer la crédibilité de la fonction dans l'entreprise

Tarif : à partir de 1400 € HT

PROGRAMME

PUBLIC :

Personnel du service RH d'une entreprise souhaitant maîtriser les processus RH

PRÉREQUIS :

Aucun

FORMATEURS :

Cette formation est animée par un formateur expert de Venus Consulting.

1 - FORMATION ASSISTANT RH : CONNAÎTRE LA FONCTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Repérer les nouveaux enjeux et les finalités de la fonction RH
- Diagnostiquer les pratiques RH de son entreprise et repérer les axes de progrès
- Identifier les missions, activités et compétences de la Direction des Ressources Humaines
- Prendre sa nouvelle fonction de RH dans son entreprise : mode d'emploi
- Savoir décrire un processus RH
- Identifier les différents processus RH et leurs outils
- Identifier les clients de la fonction RH et partager la fonction avec les managers

2 - DIAGNOSTIQUER SON PROCESSUS DE RECRUTEMENT

- Connaître les valeurs et la culture de l'entreprise pour mieux recruter
- Se doter d'une méthode pour définir les postes et les profils de manière pertinente
- Identifier les compétences clés à rechercher
- S'entraîner à trier les CV sans discrimination
- Mieux se connaître en tant que recruteur
- Connaître la validité des outils de sélection
- Savoir questionner le candidat, utiliser les bonnes attitudes d'écoute pour recruter
- S'entraîner activement à l'entretien de recrutement
- Mener un jeu de rôle de A à Z
- Accueillir, intégrer et fidéliser

3 - BÂTIR UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

- La formation : composante du plan stratégique
- Élaborer les tableaux bord de la fonction RH

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS :

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation. Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.